

MEMBRE ACTIF - COMITE DEPARTEMENTAL DOUBS

Fiche de Poste

Lieu principal d'activité : Domicile

MISSION GENERALE

C'est une personne, membre élu, désigné par le Comité Directeur qui a le devoir de :

> Participation à la vie du CODEP

- Participer aux réunions [3h / réunion]
- Avis consultatif sur les sujets généraux (E-mail) [30min / semaine]
- Représentant de l'instance CODEP vis-à-vis des licenciés, partenaires et autres acteurs de la discipline. [Intemporel]

> Participation aux actions du CODEP

- Aide sur les compétitions mise en place par le CODEP (Tableaux, communication, gestion...) [3h / Compétition]
- Présence sur les actions de promotion du Codep (Nuit du Bad, journée porte ouverte...) [1-4h / action]
- Aide à la mise en place de l'Assemblée Générale et de sa gestion (réservation, aide dans le dossier) [1h30 / Assemblée]
- Aide sur des actions ponctuelles. [Intemporel]

> Participation à la vie du site internet :

- Alimenter le site internet (Articles, Photos, mise à jour...) [30 min / Semaine]

[Volume horaire total (estimation) : 57h / Saison (30 semaines, 6 réunions)]

Pour aller plus loin :

> Intégration et gestion d'une commission:

- Piloter/Suivre une commission (Compétition, Jeune, Promotion, Interclubs...) et s'assurer de sa bonne gestion. [3h / mois]
- Faire remonter les informations sur l'activité de la commission aux membres du comité directeur. [45min / mois]

[Volume horaire total (estimation) : 91h / Saison (30 semaines, 6 réunions)]

AUTONOMIE

Responsable de l'organisation administrative du CODEP et de la réalisation des tâches nécessaires à son fonctionnement, il travaille en collaboration et concertation avec le président.

Garant de la bonne gestion administrative, il rend compte régulièrement de son activité devant le Comité Directeur.